



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

++31 623075674 ++32 477813062 info@fdu-udf.org www.fdu-udf.org
Postbus 3124 2280 GC Rijswijk Netherlands

**Les crimes qui ne doivent pas
rester impunis...**

Créé par la résolution 955 du 08 novembre 1994 par le Conseil de Sécurité de l'ONU, le TPIR avait suscité l'espoir parmi les Rwandais. D'aucuns croyaient que ce tribunal international allait dépister la vérité et punir les responsables de tout bord des crimes qui ont marqué la dernière décennie du 20^e siècle au Rwanda et dont l'ampleur et l'ignominie avait choqué le monde entier.

Cet espoir était fondé car, à en croire ses statuts, ledit tribunal avait pour mandat de « juger les personnes présumés responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur les territoires rwandais d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 »

Cette mission est aussi lisible dans le rapport de l'ONU qui créa le TPIR. On y lit que l'institution a pour mission de juger avec impartialité et objectivité les responsables des crimes commis par les deux cotés en conflit. Ainsi, force est de constater que les textes instituant le TPIR sont plus que clairs quant à sa mission. Les crimes que ce tribunal est appelé à juger sont ceux qui n'ont pas été commis par une seule partie au conflit comme leurs responsables veulent l'accréditer à travers les arrestations et les condamnations qu'ils opèrent.

Parlant des auteurs des crimes perpétrés au Rwanda, Boutros-Boutros Ghali, alors encore Secrétaire Général de l'ONU, dans sa lettre du 1^{er} octobre 1994, a été explicite lorsqu'il affirma que les personnes appartenant « à l'une ou l'autre partie » du conflit avaient perpétré des crimes contre l'humanité.(S/1994/125).

13 ans après, la concrétisation dans les faits de cette mission reste toujours un leurre. En effet, jusqu'aujourd'hui, on assiste à une justice discriminatoire par laquelle seule une partie au conflit, celle des vaincus est poursuivie et condamnée. Toutes les stratégies sont échafaudées pour camoufler et/ou exonérer le FPR de ses crimes. Et pourtant, ce ne sont pas aujourd'hui les preuves qui font défaut pour arrêter et condamner les criminels du FPR. Nous vous livrons dans les lignes qui suivent un autre épisode tragique qui a caractérisé la marche du FPR vers la prise du pouvoir.

« ...Après la prise de Byumba, l'APR (la branche armée du FPR : NDLR) a systématiquement tué la population civile, sans distinction d'âge et de sexe. Je vais montrer qu'il y avait bien volonté d'exterminer l'ethnie des Hutus... En préparant la reprise de la guerre, Paul Kagame avait également planifié, avec ses services de renseignements, l'élimination massive des Hutus vivant dans les régions

conquises par le FPR. La population civile n'avait pas, dans certaines régions, la possibilité de fuir car l'une des tactiques du FPR consistait à barrer toutes les issues de sortie. Ainsi, par exemple, dans les pourtours de la ville de Byumba, des unités de l'APR avaient été positionnées de façon que personne ne puisse sortir de la ville sans tomber sur les éléments de l'APR. Plus à l'intérieur de la préfecture, comme à Rutare, la 21^e mobile avait encerclé la région et bloqué toutes les routes. La population a été ainsi décimée massivement et d'une façon planifiée. Ce plan visait l'extermination de la population hutue du Nord Est, à savoir Byumba, Umutara, et Kibungo...Il s'agissait de tuer le plus grand nombre de Hutus et dans la discrétion.

Les stratégies suivantes avaient été mises sur pied : nommer des militaires responsables des massacres pour exécuter le plan et faire disparaître les cadavres, utiliser la population pour le transport des minutions vers les unités avancées dans la direction de Kigali. Après deux ou trois tours la population était en confiance et une grande réunion était convoquée. Les jeunes étaient particulièrement visés par ce stratagème. Ce travail avait été confié au capitaine Dennis Karera. La population des communes frontalières de la ville de Byumba et des environs, surtout celle de Cyumba, Cyungo, Buyoga, Kibali Mukarange et la localité de Buhambe a été prise dans cet engrenage. Des rassemblements étaient organisés et la population était éliminée à la grenade et à l'arme automatique...Enfin, des équipes de tueurs professionnels ont été mises sur pied, encadrées par des officiers de renseignement de la DMI et la garde rapprochée du général Kagame. Elles ont été utilisées pour tuer la population civile dans les endroits suivants :

Le stade de la ville de Byumba. A Byumba, il y a eu des tueries dans divers endroits mais c'est dans le stade que fut perpétré le plus gros des massacres. C'était le 23 avril 1994. La tâche avait été répartie entre les unités. Le lieutenant Tom Byabagamba qui dirigeait la garde personnelle de Paul Kagame en remplacement du lieutenant colonel James Kabarebe, chargé de la supervision des armes lourdes a reçu l'ordre du général Kagame de choisir des soldats pour massacrer la population. Le lieutenant Tom Byabagamba a proposé le Lieutenant Emmanuel Ntingingwa. Celui-ci fut convoqué par Paul Kagame qui lui ordonna de rassembler la population dans le stade de Byumba et d'éliminer tout le monde sans laisser de survivants qui puissent témoigner du massacre. Des militaires ont sillonné les collines pour faire sortir les gens de chez eux et les acheminer vers cet endroit sous le prétexte de fouiller les habitations à la recherche des armes et autre matériel militaire. Les adhérents du MRND et les réservistes militaires étaient les plus recherchés... Quatre officiers ont dirigé l'opération. Ils ont fait encercler le stade et ordonné à la population de se coucher à plat ventre sur le terrain. Ils ont voulu tuer les gens en leur fracassant le crâne à coups de haches, mais le nombre était trop élevé, c'est pourquoi ils ont opté pour la mitrailleuse. Plus ou moins 2500 personnes ont perdu la vie au bout de quelques heures.

Le bâtiment de l'Eglise épiscopale du Rwanda (EER). Dans l'église, qui se trouve elle aussi dans la ville de Byumba, il y a eu des massacres de civils hutus. Ces massacres ont été planifiés par le haut commandement de l'APR. Les personnes qui ne s'étaient pas rendues au stade ont été entassées dans cette église et massacrées par les membres de l'unité du haut commandement (High Command Unit) de Paul Kagame. Les massacres ont été supervisés par le lieutenant James Ruzibiza *alias* Ahimbisibwe, secondé par le sous lieutenant Steven Mugisha.

A Kageyo, Meshero, Mukarange, Kisaro, à l'école primaire de Kibali ont eu lieu des massacres qui ont fait plus ou moins 6000 victimes. Ces tueries ont été organisées, à différentes périodes par les officiers dont les noms suivent: le lieutenant-colonel Jackson Rwahama Mutabazi, le lieutenant-colonel Augustin Gashayija, le major Steven Balinda, le capitaine Dennis Karera, le capitaine Dan Munyuzza, le lieutenant Théogène Rutayomba. Les militaires qui ont été employés à cette besogne étaient issues de différentes unités mais provenaient spécialement de la DMI, de la police militaire et du High Command Unit.

Dans d'autres régions de Byumba, les massacres ont été organisés et exécutés par des militaires qui y tenaient position. Les consignes étaient données par le colonel Kayumba Nyamwasa. C'est notamment dans la région de Rutare et de Kinihira.

Les cadavres ont été ensevelis dans les fosses septiques de la minoterie de l'homme d'affaires Félicien Kabuga, sise à Byumba, d'autres ont été transportés pour être brûlés dans six bâtiments du camp militaire de Byumba. Dans d'autres régions, la même tactique de massacrer des civils prétendument pour des réunions de sécurité ou de distribution de vivres a été utilisée. Les cadavres étaient transportés par camions et enterrés dans des localités conquises au fur et à mesure par l'APR

Cette opération de faire disparaître les corps a été supervisée dans toute la région de Byumba par le lieutenant colonel Jackson Rwahama avec ses officiers subalternes dont le capitaine Dan Munyuza, le capitaine Nelson Rugema, garde du corps du colonel Ndugute et quelques officiers de la DMI.

Les massacres dans les régions de Byumba et Kigali rural

Les communes de Byumba entourant le lac Muhazi dont Muhura, Giti, Murambi et d'autres de Kibungo, comme les communes Rukara et Muhazi, ont été nettoyées par des militaires triés sur le volet, placés sous les ordres du général major Paul Kagame. On connaît de nombreux exemples où il a lui-même donné l'ordre aux militaires de sa garde et à la DMI de massacrer la population civile hutue. En voici quelques uns.

Comme je l'ai déjà dit, le travail avait été distribué selon les unités et chacune avait une tâche précise. Plusieurs unités combattantes étaient aux prises avec l'ennemi. Dans ce face-à-face, la population civile exposée tombait sous les balles. Cela se comprend. Mais une fois la région conquise par l'APR, des unités spéciales du renseignement et de la mobilisation politique étaient chargées d'exécuter les populations hutues derrière les lignes de combat.

Parmi les officiers de la High Command Unit qui gardait Paul Kagame, il faut signaler le cas du lieutenant Silas Udahemuka, responsable du renseignement. Au début de la reprise de la guerre en avril 1994, le général Paul Kagame l'a affecté auprès du lieutenant colonel James Kabarebe pour la supervision de l'emploi des armes lourdes. Mais, comme il n'avait pas suivi d'école de guerre, le lieutenant colonel James Kabarebe l'a renvoyé et a demandé au général Paul Kagame de lui donner un officier plus expérimenté en matière de combat. Il fut remplacé par le lieutenant Alex Masumbuko. Le lieutenant Silas Udahemuka fut alors envoyé au Mutara pour organiser les massacres de la population civile de cette région. Paul Kagame lui a demandé de se trouver un adjoint expérimenté en massacre de population, ce fut le sergent Innocent Gasana, ainsi que d'autres soldats qui avaient été sélectionnés pour nettoyer les communes du Mutara.

Quand le capitaine Dan Munyuza eut terminé l'organisation des massacres à Byumba et dans les environs, il fonça sur les communes de Giti et Muhura et fit jonction avec l'équipe du lieutenant Silas Udahemuka. En compagnie du sergent Tharcisse Udahemuka (affecté actuellement à l'auditorat militaire), le capitaine Dan Munyuza est passé par Rutare où il a laissé une petite équipe chargée de trier les personnes à liquider parmi la population qui avait été forcée de s'y réfugier. Cette petite équipe lui fut donnée par le commandant de la 21^e unité commandée par le lieutenant colonel Martin Nzaramba dans cette région. L'équipe a fait jonction avec celle de Silas Udahemuka à Rwesero. Les deux équipes ont rejoint les militaires stationnés dans le camp d'entraînement de Gabiro. Le responsable du renseignement de ce camp, le lieutenant Wellars Gahizi, se joignit à l'équipe. Tous ces soldats furent réorganisés et groupés en six compagnies confiées au lieutenant colonel Patrick Nyamvumba par le général Paul Kagame. Le stratagème de convoquer les gens à de prétendues réunions afin de les massacrer une fois regroupés avait été inventé par le capitaine John Zigira, placé sous les ordres du lieutenant colonel Nyamvumba. La réorganisation des compagnies répondait à la nécessité de mieux organiser les massacres et d'élargir la zone d'opération. Non seulement cette zone comprenait toutes les communes du Mutara mais également une partie des communes de Kibungo. L'unité prit le nom de Simba mobile (Simba, «lion» en swahili). Ils se sont déployés en petites équipes dans presque toutes les communes de la région dont Murambi, Rukara, Muhura, Muhazi, Giti. Ils ont systématiquement massacré les hutus de la région, l'objectif ultime étant de les exterminer totalement afin de créer des zones de peuplement pour d'anciens réfugiés tutsis en provenance d'Ouganda. Les Hutus survivants sont ceux qui ont réussi à se cacher ou encore des indicateurs qui avaient manifesté du zèle à montrer les cachettes des autres. Le sort de ces collaborateurs était le plus souvent la mise à mort pour ne pas laisser de témoins gênants.

L'opération était supervisée par le lieutenant colonel Nyamvumba Patrick mais, sur le terrain, ce sont les capitaines Dan Munyuza et John Zigira, le lieutenant Silas Udahemuka ainsi que le lieutenant Wellars Gahizi qui organisaient tout, non seulement les massacres en masse mais également l'incinération des cadavres ou leur ensevelissement dans des fosses communes. Parmi les militaires qui faisaient partie de cette unité, basée à Karama dans la commune Muvumba, on peut citer le Major Jean Baptiste Ngiruwonsanga, le major Aloys Muganga, le capitaine Tindamanyire, le capitaine Steven Gashegu, le sous lieutenant Assouman, le sous lieutenant Nkusi, le sous lieutenant Kirikiri, etc .

La Simba mobile a semé la désolation dans la région du Mutara et dans une partie de Kibungo. Ses soldats ont circulé partout, dans les moindres recoins des communes Murambi, Rukara, Muhura, Muhazi, Giti et d'autres localités pour éliminer la population locale. Ces crimes ne peuvent pas être considérés simplement comme des massacres, mais comme des actes de génocide.

Dans plusieurs autres endroits, des massacres ont été organisés et exécutés par le général Paul Kagame et sa garde personnelle. Voici des exemples précis :

Vers début mai, les combats se sont déplacés dans la région de Musha en commune de Bicumbi. La chasse aux populations hutues a continué. Les hommes de Kagame parcouraient des régions conquises à la recherche d'endroits où les gens qui fuyaient les combats s'étaient entassés, afin de les massacrer. Officiellement, il s'agissait de rechercher des Interahamwe, mais dans le langage de Kagame et de ses hommes, Interahamwe voulait dire tout Hutu. Il faut aussi noter que les Interahamwe avançaient avec les combats et ne se faisaient jamais prendre par l'APR.

Ainsi, dans la commune Bicumbi, le général major Paul Kagame avait décrété qu'il ne pouvait y avoir que des Hutus criminels, à la solde du bourgmestre Laurent Semanza qui s'était illustré dans le massacre des Tutsis. Tout le monde devait périr, ceux qui s'étaient cachés devaient être trouvés et massacrés. L'opération de nettoyage de la commune Bicumbi a fait plus ou moins 3000 morts. Les massacres ont été exécutés par les élites de la High Command Unit, la garde personnelle de Paul Kagame, conduite par le lieutenant Charles Matungo et le lieutenant Johnson Mugisha alias Pépé Kalé. Le lieutenant Mugisha était un Hutu, qui était né et avait grandi en Ouganda. Pris de remords, il est entré en conflit avec son collègue Matungo car il ne supportait plus que ces massacres prennent une aussi grande ampleur. Le fait que ces civils innocents appartenaient à son ethnie l'a poussé à la révolte, surtout lorsque Mugisha avait dû donner l'ordre de tirer sur la population rassemblée sur la place du Marché de la région. Ce jeune lieutenant restera lieutenant pour plus de dix ans, toujours sous surveillance permanente.

La garde personnelle de Paul Kagame, sous les ordres du lieutenant Charles Matungo, a continué l'extermination des populations Hutues dans les régions de Gikoro et Kabuga en passant par Bicumbi, avec la même technique d'exécution en massa de gens rassemblés en un même endroit. Beaucoup de personnes s'étaient réfugiées dans les galeries des mines de Gikoro, elles ont été brûlées vives par la garde personnelle de Paul Kagame. Nul ne saura jamais le nombre des victimes. On ne peut pas dire que les exécutants de ces massacres n'avaient pas reçu d'ordre de leur supérieur. Dans la plupart des cas, lorsque c'était possible, les cadavres étaient ensevelis dans des fosses communes, ou alors ils étaient transportés à Gabiro pour y être brûlés. Là où l'on trouvait des cadavres de Tutsis, notamment dans des églises, des écoles ou des fosses communes, on y ajoutait des cadavres de Hutus massacrés par l'équipe du lieutenant Charles Matungo... » (**Voir Lieutenant Abdul Ruzibiza, Le Rwanda, l'histoire secrète. Editions du Panama, Paris, 2005, pp. 272-281**)

Il est scandaleux que les auteurs de ces crimes tels que relevés plus hauts restent toujours en liberté continuant à semer l'horreur, non seulement au Rwanda mais aussi dans toute la région des grands lacs africains.

Maintenant que le mandat du TPIR expire en 2008, qui rendra justice aux survivants de tous ses massacres ? Et si le TPIR terminait son mandat sans avoir inculpé aucun membre du FPR aujourd'hui accusé des crimes les plus ignominieux (voir le témoignage d'Abdul Ruzibiza ci haut évoqué), quel type de bilan sera tiré par ses responsables ?

Jusqu'aujourd'hui, le TPIR travaille en contradiction avec les textes qui l'ont institué ; il ignore sa mission d'impartialité alors que c'était le pivot à la base de sa création. Les FDU dénoncent ce manquement grave du TPIR et demande au TPIR d'arrêter sans délai les criminels qui évoluent au sein du FPR. Elles demandent aux Amis du Rwanda et surtout à tous les Rwandais de réunir leurs efforts pour revendiquer une justice équitable. N'oublions jamais ces paroles d'un éminent avocat qui stipulent que: «*C'et par un combat politique intransigeant que le peuple rwandais se fera justice.*»

Pour les FDU
Commission de l'Information